

DEC140938DR17

Décision portant nomination de Nathalie Blanchard aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR6258 intitulée Centre de Recherches Historiques de l'Ouest

LA DIRECTRICE

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité mixte n°6258 intitulée Centre de Recherches Historiques de l'Ouest et nommant Annie Antoine en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 09 décembre 2013 ;

Considérant que Nathalie Blanchard a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par la Délégation Bretagne - Pays de la Loire du 06 au 08 novembre 2013 et du 25 au 27 novembre 2013,

DECIDE :

Article 1^{er} : Nathalie Blanchard, ingénieure d'études de 2^e classe, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°6258 intitulée Centre de Recherches Historiques de l'Ouest, à compter du 01 janvier 2014 ;

Nathalie Blanchard exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Nathalie Blanchard est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 12 mars 2014

La directrice de l'unité

Annie ANTOINE

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Clarisse DAVID

Visa du président de l'Université Rennes 2

Jean-Emile GOMBERT